

Conditions de réservation et d'annulation

2021

Tarifs par jour et par personne

Petit déjeuner : 11€

Petit déjeuner en chambre : 14€

Supplément animal : 8€

Parking (réservation obligatoire selon disponibilités) : 5€

Soirée Etape Affaire à Vichy : 77€, 87€, 97€

(Soirée étape gourmande : + 20€)

Taxe de séjour : 1.25€

L'établissement n'accepte plus les chèques

Attention : selon la situation sanitaire et les directives publiques, nous appliquons les mesures barrières et nous vous en demandons une stricte observation sous peine d'expulsion. Nous nous excusons par avance de la gêne occasionnée.

Tout au long du séjour les chambres doivent rester propres et aérées

Chek in : entre 15h00 et 16h00

Chek out : 11h00

Repas :

Dans le cadre d'un forfait « pension », tout repas pris à l'extérieur de l'Hotel ne peut être déduit du forfait, ni remplacé par un autre repas ou une autre personne.

Les dimanche midi et jours fériés sont soumis à supplément de 10€/pers/repas.

Pour vos excursions, un repas froid peut vous être préparé s'il est demandé la veille.

La formule « Etape affaire » est uniquement réservée aux personnes en déplacement professionnel et après accord avec l'Hotel (une carte de visite professionnelle pourra vous être demandée). Elle comprend 1 nuit, 1 petit déjeuner et 1 repas Menu du Marché (hors boisson). Une étape gourmande comprend un supplément de 20€ pour accéder au Menu Saveur (+ gastronomique).

Les forfaits ne sont pas modifiables.

Arrhes :

En raison de la période incertaine de la COVID 19, nous ne demandons pas d'arrhes à notre clientèle individuelle (sauf cas particuliers). Ainsi toute réservation effectuée sur notre site ou au téléphone est annulable sans frais jusqu'au jour de votre arrivée. (attention : la politique d'annulation des autres centrales de réservation peut être différente)

Toutefois, nous vous demanderons impérativement un numéro de CB lors de votre réservation que nous n'utiliserons que dans certains cas précis :

- En cas d'arrivée après 22h : nous prélevons la première nuit (cas particulier)
 - En cas de no-show : nous prélevons la première nuit
- En période sportive ou culturelle de grande ampleur ou en cas de grande affluence : nous prélevons la totalité des nuitées à J-8 (cas particulier)

Les séjours d'une nuit sont à régler à l'arrivée

Les longs séjours doivent verser un acompte à l'arrivée, ainsi que chaque fin de semaine; le solde sera demandé la veille du départ.

Conditions d'Annulation :

Interruption de séjour : paiement au départ de la totalité du séjour réservé (Partie hébergement uniquement).

Annulation : en cas d'annulation, les dispositions ci-après s'appliquent

Frais d'annulation pour les clients individuels :

(quelle qu'en soit la raison même médicale, même due à la COVID19) : les arrhes dans la totalité sont conservés.

Les arrhes (code Civil art.2590) sont considérées comme dédit en cas d'annulation, et de ce fait ne sont en aucun cas remboursés. Compte tenu des frais retenus pour un long séjour, nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation/interruption de séjour ou de vérifier celle de votre CARTE BANCAIRE.